

## Dossier de presse

# Journée internationale des droits des femmes



---

Le 8 mars 2022, le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie rencontrera des femmes qui ont montré leur engagement au sein de la société calédonienne

---



# Sommaire :

Communiqué de synthèse.....	p3
Séquence 1 : Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS).....	p4
Séquence 2 : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)...	p9
Séquence 3 : ACSMS - SOS écoute .....	p12
Contacts.....	p15



**Journée Internationale  
des Droits des Femmes**

# Communiqué de synthèse

---

**A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, Patrice FAURE, haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie, ira à la rencontre de femmes qui se sont distinguées par leur engagement en faveur d'actions citoyennes au bénéfice des Calédoniens et des Calédoniennes.**

Depuis son officialisation par les Nations Unies en 1977, la Journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars dans de nombreux pays à travers le monde. C'est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice. C'est aussi l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique.

Cette journée sera l'occasion de réaffirmer les engagements pris en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. **Un appel à projets sera lancé symboliquement le 8 mars, pour soutenir l'ensemble des actions autour de 3 axes d'intervention prioritaires : la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, l'égalité professionnelle et l'autonomie économique des femmes, l'accès aux droits et la diffusion de la culture de l'égalité.** Cet appel à projets est doté d'une enveloppe de 2 983 294 XPF soit 25 000 €.

La journée des droits des femmes a également vocation à mettre en lumière les actions conduites par les femmes engagées pour leur territoire en perspective d'un avenir meilleur.

Trois temps forts rythmeront l'après-midi du 8 mars, au cours desquels le haut-commissaire rencontrera ainsi plusieurs personnalités féminines sur le terrain. Ils seront autant de moments de partage sur leur engagement, leurs actions au quotidien et leurs souhaits d'amélioration pour l'avenir.

En tout début d'après-midi, le président et le directeur du Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS) accueilleront le haut-commissaire au *Centre International Sport et Expertise* de Dumbéa pour remercier des sportives, techniciennes et dirigeantes particulièrement investies. Dans un second temps, les projets de trois femmes soutenues par *l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique* (ADIE) seront mis à l'honneur à Rivière Salée, au « Snack chez Gigi », en présence du directeur de l'ADIE. Pour clore cette journée, deux coordinatrices de la *plateforme SOS Ecoute* échangeront sur leurs projets en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes au cours d'un entretien programmé à la résidence.

# Séquence 1 : Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS)

## A la rencontre de personnalités féminines qui font vivre le sport en Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Haut-commissaire, en lien avec le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS) rencontrera, lors d'une visite au Centre International Sport et Expertise, des sportives, des techniciennes et des dirigeantes qui se sont engagées pour faire vivre le sport en Nouvelle-Calédonie.

Cette rencontre se déroulera le 08 mars 2022 à partir de 14h00.

### Présentation du CTOS :



**Le Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie** est l'organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Association loi 1901, le CTOS est chargé de mettre en œuvre les missions qui lui sont déléguées par le CNOSF.

Ses missions prioritaires s'organisent autour de 4 thématiques formalisées, dans un « Plan Sport et Territoire » (PST) : le sport santé et le bien-être ; le sport éducation et la citoyenneté ; le sport et la professionnalisation ; le sport et les politiques publiques et le haut-niveau.

Il a pour objet :

- de contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif de Nouvelle-Calédonie ;
- de représenter le sport pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des pouvoirs publics ;
- de favoriser et d'organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels et techniciens, et plus généralement des membres des organisations sportives ;
- d'organiser le sport au niveau local et de soutenir la vie associative ;
- de développer les nouvelles pratiques en aidant les nouveaux sports et les sports non fédérés à se structurer ;
- de constituer, d'organiser et diriger la délégation de Nouvelle-Calédonie aux Jeux et Mini Jeux du Pacifique ;
- de multiplier les échanges afin d'élever le niveau général du sport en Nouvelle-Calédonie.

Il participe également aux actions en faveur d'une plus grande mixité sociale et à la promotion des femmes dans le sport.

### Le CTOS NC en quelques chiffres

Le CTOS fédère les ligues, comités régionaux et fédérations représentant les fédérations nationales :

- ✓ Plus de 700 clubs ou sections de clubs omnisports toutes disciplines confondues,
- ✓ Plus de 40 disciplines pratiquées sur le territoire,
- ✓ Des centaines d'éducateurs, d'entraîneurs,
- ✓ Près de 60 000 licenciés

## Focus sur le « Centre International Sport et Expertise » (CISE)



Etablissement géré par le CTOS NC. Il a été financé dans le cadre du contrat de développement 2011-2015 pour un montant de 750 MF (175 MF de l'Etat, 500 MF de la NC et 75 MF du CTOS). La ville de Dumbéa a mis à disposition le foncier.

Il s'étend sur plus de 2000 m<sup>2</sup> et offre des places d'hébergement (capacité de 100 lits), des formations (accueil de formations fédérales ou associatives locales voire internationales avec l'INSEP pour la formation des entraîneurs), une salle de restauration ainsi qu'un espace forme.



### Les projets menés par le CTOS en faveur des femmes :

Le CTOS a piloté le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » en étroite collaboration avec l'Office des Postes et Télécommunication de Nouvelle-Calédonie. L'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que la ville de Dumbéa ont également contribué à la réalisation de ce programme.



## Les personnalités féminines mises à l'honneur :

**Diane BUI DUYET** (recordwoman des médailles d'or aux Jeux du Pacifique en natation de 1991 à 2011) et récemment élue vice-présidente du Conseil des Jeux du Pacifique. Ex-recordwoman du 100m papillon en petit bassin. De nombreuses sélections en équipe de France de Natation. De nombreux titres nationaux et un titre de championne d'Europe junior.



**Delphine ANDRE** (natation sport adapté, équipe de France de natation sport adapté). Multiple médaillée d'or aux championnats Mondiaux, d'Europe et de France en natation sport adapté  
Médaillée d'or en tennis de table aux Jeux du Pacifique 2015.

**Loan VILLE** (athlétisme) – jeune espoir originaire de Koumac (liste ministérielle Espoirs). Médaillée de bronze au championnat de France espoirs 2021. Présélectionnée pour les prochains Mini Jeux et Jeux du Pacifique.



**Charlotte ROBIN** (triathlon, natation, cyclisme), porte-drapeau de la délégation Cagou aux derniers Jeux du Pacifique SAMOA 2019. Médaillée d'or en natation (5 km eau libre) et en triathlon (triathlon individuel femmes) à ces mêmes Jeux du Pacifique. Vainqueur de la dernière édition du tour cycliste féminin « Autour d'Elles ». N°1 Calédonienne en triathlon.



**Prescillia PIOTROWSKI (haltérophilie)**  
N°1 Calédonienne en haltérophilie  
Présélectionnée pour les prochains Mini Jeux et Jeux du Pacifique

**Sarah NEHOUNE, Aurélie et Armonie KOHNU**, pièces maitresse de la sélection de NC de volley-ball médaillée d'or aux derniers Jeux du Pacifique de Samoa 2019. Elles ont évolué dans des clubs en métropole et ont participé à de nombreux Mini Jeux et Jeux du Pacifique.





**Félicia BALLANGER**, Championne olympique de cyclisme en 1996 et 2000 (3 titres), multiple championne du Monde de 1995 à 1999 (10 titres).

**Anne PERRIER**, secrétaire générale du CTOS (1ère femme élue à ce poste au CTOS-NC). Investie pendant de nombreuses années au sein de clubs (judo, motonautisme), de ligue (judo) et au CTOS. Manager de l'équipe féminine de judo aux Jeux du Pacifique NC 2011.



**Sylvaine DURAND**, chargée de mission au CTOS (salariée de la structure depuis 2011). Médaillée d'or à de multiples reprises aux Jeux du Pacifique (2011, 2015)

**Marie-Hélène KOHNU**, vice-présidente du CTOS en charge de l'éducation et de la citoyenneté et secrétaire générale du Comité de cricket, investie au sein du club de l'AS Kunié, multiple vainqueur du championnat et de la coupe de NC de cricket traditionnel féminin.



**Olivia VAITANAKI**, cadre technique handball et responsable du Pôle Espoir de Handball qui fournit régulièrement des joueuses aux équipes de France de Handball.

**Catherine GOUGEON CLERTE** (tir à l'arc), une des seules entraîneuses féminines de la sélection de NC aux derniers Jeux du Pacifique. Médaillée d'or à de multiples reprises aux Jeux du Pacifique en tir à l'arc.



**Myriam BEAUMONT** présidente de la ligue de judo de Nouvelle-Calédonie. Multiple médaillée aux Jeux du Pacifique en judo.

**Christine PANNE** secrétaire générale du comité régional de karaté. Présidente du club de karaté d'Auteuil.



**Nathalie DELAND'HUY** chargée de mission sport santé au CTOS. Issue de l'athlétisme et titulaire du Brevet d'Etat de natation. Elle présentera les actions Sport santé du CTOS en faveur des femmes.

## **Le soutien de l'Etat en Nouvelle-Calédonie dans le domaine du sport**

La participation de l'Agence Nationale du Sport (ANS) en Nouvelle-Calédonie en 2021 s'élève pour la part territoriale à 229 927 088 XPF.

Plusieurs projets ont également été financés en Nouvelle-Calédonie au cours de l'année 2021 pour le volet équipement à hauteur de 121 992 601 XPF (exemples de projets financés : réhabilitation d'un complexe sportif, installation d'éclairage solaire et d'équipements sportifs sur un terrain de football, rénovation de courts de tennis, réhabilitation de l'institut d'haltérophilie).

Il est à noter que le CTOS bénéficie d'un agrément de l'Agence du Service Civique et a accueilli une vingtaine de jeunes engagés depuis janvier 2020 sur des missions telles que : « *prévention et lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le sport* » ou « *accompagnement, médiation et soutien scolaire des jeunes sportifs en pôle, en académie ou en structure territoriale d'entraînement sur le Grand Nouméa* ».

## Séquence 2 : Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

### A la rencontre de femmes engagées, créant leur entreprise

Le haut-commissaire, en lien avec l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) rencontrera, à Rivière salée, des personnalités féminines qui se sont engagées dans le cadre d'un projet professionnel en Nouvelle-Calédonie.

Cette rencontre se déroulera le 08 mars 2022 à partir de 15h30.



#### Présentation de l'association :

L'ADIE est une association dont le but est de permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel de créer leur propre entreprise et donc leur propre emploi, grâce au microcrédit accompagné. Association solidaire, elle défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel et personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. Elle est présente sur tout le territoire français métropolitain, ainsi que dans les Outre-mer.

#### L'ADIE Nouvelle- Calédonie en quelques chiffres

L'ADIE est présente sur l'ensemble du territoire calédonien. Composée de 29 salariés et 90 bénévoles qui accompagnent tous les créateurs d'entreprises.

- ✓ 14 agences, dont 2 agences mobiles,
- ✓ 1 058 entrepreneurs ont été financés,
- ✓ Parmi ces personnes qui ont été aidées financièrement par l'ADIE :
  - 43% vivent sous le seuil de pauvreté,
  - 44% sont des femmes,
  - 73% sont sans diplôme,
  - 61% habitent en tribu.
- ✓ 6 % des entrepreneurs ont pu créer au moins un emploi salarié.
- ✓ Un taux d'insertion professionnelle durable des entrepreneurs de 89 %.

## Les projets menés par l'ADIE en faveur des femmes :

Les microcrédits proposés par l'ADIE permettent de mener à bien l'accompagnement des créateurs d'entreprise.

44 % des entrepreneurs qui bénéficient de l'accompagnement de l'ADIE sont des femmes notamment celles habitant dans les zones rurales. Ce soutien leur permet grâce à un dispositif de microcrédit de créer leur entreprise, et ainsi de s'émanciper par le travail.

L'ADIE a ainsi permis à des femmes de lancer des projets professionnels notamment par le déploiement d'une agence mobile d'aide à la création d'entreprise à destination des femmes des tribus de Bourail et Poya.

*Noelly a décidé de se lancer dans l'élevage de poules pondeuses à Maré pour alimenter son île avec des œufs frais.*

*L'ADIE a financé l'achat de poules*

*« Ambulancière, Lydie se reconvertit en 2020 et investit avec son conjoint le financement de l'ADIE, dans 2 tables de culture hydroponique et se lance dans la production de salade et de choux de Chine. Ils commercialisent leur production auprès des commerces de Kouaoua et aux particuliers.*

## Les personnalités féminines mises à l'honneur :

L'ADIE a accompagné et soutenu des femmes gérantes d'entreprise :

**Simone RAGUE** a créé son entreprise en 1994 et bénéficie de l'appui de l'ADIE depuis 2 ans. Selon ses propres termes, elle indique *« heureusement que je suis tombée sur l'ADIE qui m'a beaucoup aidée »*. En effet, Madame RAGUE a bénéficié du plan d'urgence de l'ADIE en septembre dernier.

Depuis le début de la crise sanitaire, ce sont 300 prêts d'urgence qui ont été octroyés en Nouvelle-Calédonie afin de renflouer les trésoreries mises à mal par la crise sanitaire.



**Mme Charlotte THAI AWE**, en situation de handicap qui, avec son associée également en situation de handicap, ont créé l'entreprise **VILAVI**, dont l'objectif est d'assurer un service à la personne au profit des personnes en situation de Handicap.

*« s'en sortir par nos propres moyens et par la volonté »*

**Mme Océane DEMATA**, diplômée d'un CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie, qui vient de lancer son entreprise dans ce secteur d'activité avec le soutien de la Prime PITI « Programme Inclusion par le Travail Indépendant » mise en place par le Ministère du Travail. Depuis le début d'année en Nouvelle-Calédonie, une vingtaine de primes ont d'ores et déjà été octroyées, celle versée à Mme DEMATA étant la première sur le territoire.

## Le soutien de l'état :

- Le ministère des outre-mer soutient le projet de l'ADIE dans les territoires ultramarins et notamment en Nouvelle-Calédonie à hauteur de 179 millions XPF sur la période 2021-2022. L'objectif est de permettre à l'ADIE :
  - de maintenir sa présence dans ces territoires ;
  - de développer son activité ( exemple: mise en place d'une antenne mobile pour couvrir les zones reculées de Hienghène);
  - d'accentuer son accompagnement des entrepreneurs vers la sortie de l'économie informelle ;
  - de développer son activité auprès des jeunes adultes ;
  - d'accompagner les entrepreneurs dans leur recherche de financements et de sollicitations des différentes aides publiques.
- Le Haut-commissariat a attribué à l'ADIE une subvention d'un montant de 2 482 000 XPF sur le programme 137 « Egalité entre les femmes et les hommes », en vue de créer une agence mobile d'aide à la création d'entreprise *via* des microcrédits à destination des femmes des tribus de Bourail et de Poya.
- L'ADIE a été retenue par le ministère du travail pour distribuer sous certaines conditions la prime à la création d'activité du « Programme Inclusion par le Travail Indépendant » qui s'élève à 357 995 XPF.

## Séquence 3 : ACSMS - SOS écoute

### A la rencontre d'une association à l'écoute des familles en détresse et des victimes de violence

---

Le haut-commissaire, en lien avec l'**Association de Coopération Sociale et Médico-Sociale du CHS Albert Bousquet (ACSMS)**, recevra au sein de la Résidence, mesdames Muriel COUSIN et Jeannette WALEWENE pour un échange autour des actions de la *plateforme SOS Ecoute* en faveur des femmes, notamment celles habitant dans les tribus.

Cette rencontre se déroulera le 08 mars 2022 de 17h à 17h30.

#### **Présentation de l'association :**



La plateforme SOS Écoute, ouverte depuis le 5 novembre 2012, est gérée par l'ACSMS.

Cette plateforme est un Service d'accueil téléphonique qui s'appuie sur un numéro vert anonyme et gratuit pour l'appelant, appel composé d'un téléphone fixe, d'une cabine ou d'un téléphone mobile (même sans crédit).

Ce service est destiné à répondre à l'urgence ressentie. Il permet à toute personne sur le territoire calédonien de signaler à la fois sa détresse et de dialoguer de façon non visible sans jugement, sans tabou. Il regroupe les appels émanant des administrés quels que soient la problématique et le lieu de résidence.

Depuis 2019, la plateforme est également une des entrées des appels de prises en charge d'urgence pour les victimes de violences conjugales en lien avec les services d'ordre et les travailleurs sociaux.

Les thèmes récurrents les plus fréquemment abordés sont la détresse psychologique (isolement, tristesse, angoisse, TS, mal être, prise en charge suicide, écoute personnes endeuillées); la santé sexuelle; les violences conjugales, les addictions (alcool, toxicomanie...), l'enfant maltraité, en difficulté; la perte d'autonomie (personne âgée, personne en situation de handicap).

#### **ACSMS SOS ECOUTE en quelques chiffres**

- ✓ 37 placements de victimes réalisés en 2021 soit 79 personnes (victimes et enfants)
- ✓ une équipe d'écouterants pluridisciplinaire de 13 personnes sur des plages horaires de 4h
- ✓ 15 appels par jour (moyenne annuelle) avec des pointes à 30 appels par jour
- ✓ 6 123 appels reçus en 2021
- ✓ 40% d'appels supplémentaires pendant les confinements de 2021
- ✓ 2<sup>e</sup> ligne ouverte pour absorber les appels durant les confinements
- ✓ plus de 80 partenaires sur l'ensemble du territoire, institutionnels, associatifs, de proximité

## **Les projets menés par SOS Écoute en faveur des femmes :**

La lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, dont les enfants sont les victimes collatérales, constitue une priorité absolue pour tous les acteurs du territoire œuvrant dans ce domaine.

Dans le cadre du Plan Territorial de Sécurité, de Prévention et de la Délinquance (PTSPD) 2018-2022, 4 actions ont été confiées à l'ACSMS SOS Écoute :

- L'Intervention Sociale en commissariat et en Gendarmerie qui s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté ;
- Le financement de la plage horaire 21h-1H du matin afin de permettre une plus grande amplitude d'écoute pour les victimes de violences ;
- La diversification des lieux d'accueil et d'hébergement des victimes et du dispositif des familles d'accueil et de transporteurs ;
- La création GEOREP - Géolocalisation des structures.

Des actions de rencontres et de communication ont été engagées et réalisées en 2019 auprès des instances coutumières, politiques, administratives et au sein de la société civile. Toutes les aires coutumières ont été rencontrées à nouveau en 2021. Un projet de sensibilisation et d'information sur les violences intrafamiliales auprès des coutumiers de l'aire Xaracuu est donc décliné en plusieurs actions pour l'année 2022 :

## **Les personnalités féminines mises à l'honneur :**

### **Muriel COUSIN**

Coordinatrice de la plateforme SOS Ecoute depuis fin 2012. Responsable de la mise en place du dispositif d'urgence des familles d'accueil et transporteur des victimes de violence dans le cadre du PT victimes.

### **Jeannette WALEWENE**

Coordinatrice adjointe de la plateforme SOS Ecoute depuis fin 2012 en lien avec les aires coutumières.

## **Le soutien de l'état :**

Le Haut-commissariat finance, *via* le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), l'intervenant social qui assure la prise en charge sociale des victimes au sein de la gendarmerie en Province Sud depuis 2019. Le financement du poste est pris en charge à 50 % par l'Etat au titre du FIPD.

Le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention d'un montant de 310 263 XPF à **ACSMS SOS écoute** pour mener des actions d'information et de sensibilisation des autorités coutumières de l'aire XARACUU sur la problématique des violences conjugales et intra familiales.

## CONTACTS :

---

**Mme Maïmouna DIALLO**

Cheffe du bureau de la communication  
du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie  
[maimouna.diallo@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@nouvelle-caledonie.gouv.fr)  
(+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93

**Mme Pamella EDOUARD**

Adjointe au chef du bureau de l'action interministérielle  
du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie  
[pamella.edouard@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:pamella.edouard@nouvelle-caledonie.gouv.fr)  
(+687) 26 64 22